



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Campagne nationale de communication pour la féminisation des SPPV.

Question écrite n° 2240

Texte de la question

M. Florian Chauche interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la possibilité de lancer une campagne de communication nationale favorisant l'engagement des femmes au sein des sapeurs-pompiers volontaires. Après un été caniculaire au cours duquel les sapeurs-pompiers ont été particulièrement mobilisés, le ministre Darmanin a annoncé le 24 septembre 2022 fixer comme objectif que la France compte 220 000 sapeurs-pompiers volontaires (SPPV) d'ici à 2027. Partageant cet objectif, M. le député souligne qu'actuellement les femmes représentent moins de 30 % des effectifs de sapeurs-pompiers volontaires sur le territoire. La féminisation des sapeurs-pompiers volontaires, qui est un objectif souhaitable du point de vue de la lutte contre les inégalités femmes-hommes, pourrait donc également permettre au ministre Darmanin de parvenir à son objectif d'accroître le nombre de sapeurs-pompiers volontaires (SPPV). Aussi, il aimerait connaître son avis sur l'opportunité de créer une grande campagne nationale de communication en lien avec la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France pour favoriser l'engagement féminin au sein des sapeurs-pompiers volontaires.

Texte de la réponse

Le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer est sensibilisé, de longue date, à la question de la féminisation de ses équipes en général, et des personnels œuvrant pour la sécurité civile en particulier, au premier rang desquels figurent, par leur nombre, les sapeurs-pompiers. Ainsi, dès 2016 a été initié un plan d'action en faveur des femmes visant à augmenter les effectifs féminins de sapeurs-pompiers et à faciliter leur intégration. En 2019, après évaluation de la mise en œuvre de ce plan, une instruction ministérielle, toujours en vigueur, a tracé les axes d'un plan avec les actions devant être menées par les services d'incendie et de secours, tant dans le domaine du recrutement que dans celui de l'intégration, et l'accompagnement des femmes sapeurs-pompiers. Parallèlement, la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises a entrepris un travail spécifique, confié à la mission de féminisation des métiers de la sécurité civile, dont un axe de réflexion est orienté sur l'accès aux postes d'encadrement au sein des services d'incendie et de secours. Cet engagement ministériel se concrétise par ailleurs par la nomination d'une sous-préfète chargée de mission pour l'égalité des chances et la diversité auprès du Directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises. Cette implication du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer se matérialise enfin par un plan d'actions, signé en mars 2021, afin de promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, pour la période de référence 2021-2023, dans le cadre de la double labellisation égalité / diversité du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer. Les femmes représentent aujourd'hui près de 23 % des effectifs des sapeurs-pompiers volontaires, hors des services de santé. Le taux de féminisation des sapeurs-pompiers a progressé de 24 % entre 2017 et 2022. Au-delà de la question de la participation à une campagne de communication à l'initiative de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) en faveur du recrutement de femmes chez les sapeurs-pompiers volontaires, la démarche menée par le ministère s'inscrit dans une politique globale en faveur de l'égalité, de la mixité et de la lutte contre les discriminations, dont l'objectif est celui d'un recrutement plus ouvert mais également une meilleure intégration et un accompagnement des femmes tout au long de la carrière.

Toutefois le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer partage l'idée selon laquelle une féminisation accrue des effectifs de sapeurs-pompiers volontaires est une composante incontournable de la croissance du volontariat dans son ensemble, que souhaite et promeut le Gouvernement pour les années à venir.

Données clés

Auteur : [M. Florian Chauche](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2240

Rubrique : Égalité des sexes et parité

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : Intérieur et outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 octobre 2022](#), page 4648

Réponse publiée au JO le : [14 février 2023](#), page 1482